

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20200910-12-DE
Date de télétransmission : 22/09/2020
Date de réception en préfecture : 22/09/2020
Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Nancy
Canton de Val de Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 10 septembre 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 10 septembre 2020 à 20h30, à la salle de l'Ermitage à Frouard, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 4 septembre 2020. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
Bouxières-aux-Dames	MME LEPIANKO – M. MACHADO – M. VOINSON
Champigneulles	M. DETHOU – MME GAMEL – M. MULLET – MME PELLENZ – MME PHILIPPOT – M. VERGANCE
Custines	M. JULIEN – MME PANO – M. SOLDNER
Faulx	M. GRANDIEU – MME LEPRUN
Frouard	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME GERARDIN – M. GRAFF – M. LEBOEUF – M. LEICKNER – MME MACAIGNE
Lay-St-Christophe	MME BEGORRE-MAIRE – M. JACQUES – M. MEDART
Liverdun	M. BECK – MME CLEMENT-DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER – M. ROUGIEUX – M. WAGNER
Malleloy	M. GODEFROY – MME SALEUR
Marbache	MME LESAINE – M. MAXANT
Millery	M. BLASIU
Montenoy	M. POINT
Pompey	MME BOCHNAK – MME GEOFFROY – M. KUHN – M. MAUGRAS – M. TROGRIC
Saizerais	MME ASCHBACHER – M. LEGGERI
Absents représentés	
Bouxières-aux-Dames	MME SCHMITT à M. MACHADO
Champigneulles	M. POTDEVIN à M. TROGRIC (Pompey)

N°12 – DA du 10/09/2020

Rapporteur : Monsieur le Président

Atelier Chantier d'Insertion Mise en place d'une activité de nettoyage de locaux

Lors du bureau délibératif du 13 septembre 2016, les élus ont validé le projet de création d'un Atelier Chantier d'insertion porté par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Selon l'Article L 5132-1 du code du travail, un Atelier Chantier d'Insertion est une structure de l'Insertion par l'Activité Economique, dont l'objet est « (...) de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement ».

Il s'agit de recruter, d'accompagner, d'encadrer et de former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières en vue de faciliter leur retour à l'emploi, et notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté ;
- les bénéficiaires de minima sociaux (RSA);
- les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- les travailleurs reconnus handicapés

L'activité principale de ce chantier est le maraîchage biologique, sur une parcelle boisée à Marbache, dont la production permet l'approvisionnement partiel de la cuisine centrale du Bassin de Pompey. 8 personnes en insertion travaillent sur cette activité, et 4 travaillent sur des postes d'aide de cuisine ou d'employés polyvalents de restauration, respectivement à la cuisine centrale et au restaurant interentreprise.

Lors du bureau communautaire du 8 octobre 2019, les élus du Bassin de Pompey ont décidé de mettre en place une nouvelle activité au sein du chantier d'insertion. Il s'agira de prendre en charge le nettoyage des locaux intercommunaux situés rue des 4 éléments à Pompey (EMI, Delta affaires et Delta services), à compter d'octobre 2020. 4,4 Equivalents Temps Plein pourront travailler sur cette activité. Ces salariés en insertion seront encadrés par un encadrant technique d'insertion.

Il convient ainsi d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise à temps complet pour le poste d'encadrant et sept postes en CDDI à temps non complet (26h/semaine) pour les agents assurant les missions de propreté et de nettoyage des locaux.

Je vous laisse le soin d'en délibérer,

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

- Ouverture d'1 poste d'agent de maîtrise à temps complet
- Ouverture de 7 CDDI (contrats à durée déterminée d'insertion) à temps non complet (26 heures hebdomadaires)

**1 ABSTENTION
44 VOIX POUR**

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC